MINISTERE DES EAUX, FORETS,
CHASSE & PECHE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE CABINET

POINT FOCAL FLEGT-AFLEG

N° 021 /MEFCPE/DIRCAB/PFFA

République Centrafricaine

Unité - Dignité - Travail

DECISION

Portant désignation des membres du comité de coordination des activités en vue de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT

LE MINISTRE DES EAUX, FORETS, CHASSES ET PECHES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Vu la Constitution du 27 décembre 2004 ;

Vu la Loi n° 90.003 du 9 juin 1990, portant Code Forestier Centrafricain ;

Vu le Décret n° 08.021 du 22 janvier 2008, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 08.025 du 28 janvier 2005, portant nomination des Membres du Gouvernement;

Vu le Décret n° 06.235 du 20 Juin 2006, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches, et fixant les attributions du Ministre ;

Vu l'Arrêté n° 002 du 22 Février 2008 portant création d'un comité de coordination des activités de la République centrafricaine en vue de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT.

DECIDE

Art. 1er : les cadres et personnalités dont les noms suivent sont désignés membre du Comité de coordination des activités de la République centrafricaine en vue de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT.
Il s'agit de :

Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches et de l'Environnement

- Jacqueline MADOZEIN, Directeur de Cabinet ;
- Michel BONANNEE, Chargé de Mission en matière des Eaux et Forêts ;
- Yves YALIBANDA, Inspecteur Central des Eaux et Forêts ;
- Jean Claude BOMBA, Directeur Général de l'Environnement ;
- Hervé Martial MAÏDOU Directeur Adjoint PARPAF ;
- Ambroise ZANGA, Point Focal FLEGT/AFLEG.

Assemblée Nationale

- Pierre MBOUA, Rapporteur de la commission Production, Ressources Naturelles et Environnement ;

Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale

- Constance Félicité ELIEN-MONGOTA, Directrice de la Coopération Multi-latérale;

Ministère des Finances et du Budget

- André SERVILLE NAKOUZOUMO, Inspecteur des Douanes à la Recettes Principales des Douanes ;

Ministère du commerce, des Industries, des Petites et Moyennes Entreprises

- Koli Timothée PASSE, Chargé de Mission Industrie ;

Syndicat des Entreprises d'exploitation forestière

- Alain DAUMERIE, Directeur Technique de la Société SEFCA ;
- Alexandre BANOS, Directeur Général de la SCAF ;

Groupement des Transporteurs Centrafricains

- Ousman BADAMASSY, Président du GTC

Groupe National de Travail sur la Gestion durable et la Certification

- Paul DOCKO, Vice -Président du GNT-Centrafrique ;

Organisation Non Gouvernementale de Développement Durable

- Paul Bertrand MBEKE, ONG Amis de la Nature

Art. 2 la Présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Bangui le 1 1 JUIN 2008

MINISTRE DES EAUX FORETS CHASSES ET PECHES ★ R.C.A. ★

LE MINISTRE

YVONNE MBOÏSSONA